



Frais de commissions interventions

Par **samuel110902**, le **26/05/2011 à 10:17**

Bonjour, rnj'aurai besoin de vos services mais pour l'instant je ne peux pas vous payer les 65 euros car je suis en plan de surendettement a la banque de france depuis 2008 mais je vous promets que si vous arrivez a m'aider et que je récupère mes frais ,je vous ferai ce don .rnVoila, comme vous le savez étant en plan de surendettement depuis 2008 la banque aurait du m'enlever mon chéquier mais elle ne l'a pas fait et je me suis retrouvé a découvert non autorisé alors que la société générale qui est ma banque doit faire en sorte que mon compte soit toujours en positif.rnDonc depuis début 2009, je suis en negatif de -2000 euros et bien sur j'ai des frais qui sont de l'ordre de 300 euros (commissions d'interventions)rnCe mois ci , j'ai eu plus de 300 euros ,j'en ai assez qu'il me spolie, je vais changer de banque cette semaine , pouvez vous m'aider s'il vous plait afin que je puisse récupérer mes frais depuis 2009 avant que mon compte soit fermé.rnAidez moi , ils m'ont soutiré depuis 2009 ,environ 5000 euros de frais de commissions, aidez moirnDans l'attente de votre reponse ,merci et a bientot.rnCordialement